

Bulletin

D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

Shefford
1792

L'HUMAIN *nature*
en harmonie avec la

M A R S 2 0 2 4

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE ET NOMINATIONS POUR NOS POMPIERS

Par Luc Couture, directeur du Service de sécurité incendie

En janvier dernier, une soirée reconnaissance a eu lieu afin de souligner les années de service des pompiers du Service de sécurité incendie de la Municipalité du Canton de Shefford.

Au cours des huit dernières années, six pompiers se sont vu décerner la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour leurs 20 ans de services distingués. Ces six pompiers cumulent ensemble plus de 155 années d'expérience consacrées à la protection des Sheffordois.



Photo : Marie-Ève Lapointe, photographie

Lors de cet événement, les pompiers André Cadorette, David Richer, Stéphane Grenier, Luc Couture, Denis Labrecque et Dany Beauregard portaient fièrement la Médaille des pompiers pour services distingués remise par la gouverneure générale du Canada.

La Municipalité tient à transmettre ses félicitations à tous pour leur implication et leur travail accompli au fil des ans.

NOUVEAUTÉ !

PROGRAMMATION LOISIRS

Pages 8 et 9



Nominations

Par ailleurs, au début de l'année 2024, l'organigramme du Service de sécurité incendie a été revu. Voici donc les nouvelles nominations au sein de l'équipe : Juan Duchaine au poste de lieutenant de l'équipe de jour, Xavier Robitaille à titre de capitaine à la formation et Julien Lemay comme lieutenant de l'équipe 2.



Luc Couture et Juan Duchaine



Luc Couture et Julien Lemay
Photos : Marie-Ève Lapointe, photographie



Luc Couture et Xavier Robitaille

Félicitations et bon succès
dans vos postes respectifs!

Sommaire - MARS 2024

Actualités municipales	3 - 5	Travaux publics	6 - 7
Urbanisme et environnement	6	Programmation loisirs	8 - 9

Sécurité et prévention	10	Loisirs, Culture
Invitations - Parmi nous	10 - 12	et Communautaire
À savoir	13 - 14	15



Éric Chagnon, maire



Michael Vautour,
conseiller



Johanne Boisvert,
conseillère



Jean Paul Dutrisac,
conseiller



Denise Papineau,
conseillère



Ernest Beauregard,
conseiller



Claude Robitaille,
conseiller

Par Éric Chagnon, maire

BILAN DE MI-MANDAT

À moins de deux ans avant les prochaines élections municipales qui auront lieu en novembre 2025, voici le bilan de mi-mandat des membres du conseil et de la Municipalité du Canton de Shefford.

Depuis le début de ce deuxième mandat, l'administration municipale a vu se concrétiser plusieurs réalisations, dont le centre multifonctionnel, les travaux sur le chemin Saxby, les liens cyclables et pédestres dans le secteur de l'école, le chemin Laurette-Bellefleur et le débarcadère à l'école du Zénith, le déneigement de la piste cyclable l'Estrade afin qu'elle soit utilisable à l'année par les usagers. Deux kilomètres de rue ont été refaits pour répondre aux exigences de la Municipalité en matière d'infrastructures. Enfin, une entente avec la Ville de Granby et des propriétaires sheffordois a été signée en vue de mettre en œuvre un important projet de sentiers à Shefford. D'une longueur d'environ 5 kilomètres, ce projet de sentiers s'échelonnera à partir du secteur du chemin Saxby jusqu'à la rue des Cimes.

Parmi les projets à venir d'ici l'automne 2025, on note la mise en chantier de sentiers au parc Jean-Paul-Forand, le parc à chiens dans le secteur de l'Estrade, les jeux d'eau et l'espace de socialisation au centre multifonctionnel, la glissade en face du centre multifonctionnel et la réalisation du projet de sentiers qui permettra aux citoyens de profiter encore plus de la nature et de ses attraits, et ce, ici même, à Shefford.



Campagne de sensibilisation à la réduction de la vitesse

Ce printemps, la Municipalité procèdera à l'installation d'affiches Vise 40 km/h et Vise 50 km/h dans des quartiers résidentiels et selon la limite de vitesse, afin de réduire ainsi, de façon non coercitive, la limite de vitesse sur certaines rues de son territoire.



Au cours des dernières années, la Municipalité a mené plusieurs actions dans le but de réduire la vitesse sur son territoire, notamment la pose d'afficheurs de vitesse, de dos d'âne, de bollards, d'arrêts, ainsi que des demandes au MTQ et même jusqu'au changement de la vitesse maximale permise sur certains tronçons afin de les rendre plus sécuritaires.

À l'instar de plusieurs municipalités du Québec qui ont opté pour la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à la réduction de la vitesse et devant les résultats positifs observés suivant la mise en place de telles campagnes, la Municipalité a pris la décision d'aller de l'avant afin d'inciter les conducteurs à viser une vitesse moindre que la limite de vitesse maximale permise pour renforcer la sécurité routière ainsi que celle des piétons et des cyclistes.

Il va sans dire que l'ouverture de l'école du Zénith et du centre multifonctionnel ainsi que le réaménagement de ce secteur ont incité la Municipalité à revoir ses pratiques en matière de sécurité routière, notamment pour les enfants qui sont nombreux à circuler dans le secteur et en raison de l'augmentation des cyclistes dans la région.



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

2 avril, 7 mai et 4 juin 2024

Les séances ont lieu à la Mairie du Canton de Shefford.
Elles débutent à 19 h.

ADOPTION DU BUDGET ET IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2024

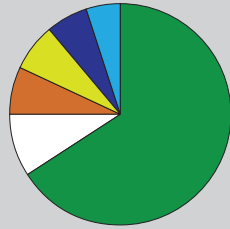
Par James L. Lacroix, directeur général et greffier-trésorier

Le budget 2024 a été présenté, puis adopté, lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 19 décembre dernier. Ce budget détermine les revenus et les dépenses projetés du Canton de Shefford pour l'année 2024, et ce, tels que présentés ci-dessous :

BUDGET 2024

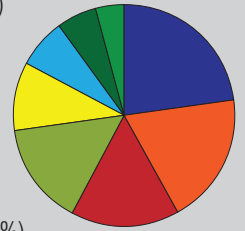
Revenus 2024

- Taxes foncières · 9 165 505 \$ (66,00 %)
- Service de la dette · 993 093 \$ (7,00 %)
- Tarification · 1 250 195 \$ (9,00 %)
- Autres revenus · 944 823 \$ (7,00 %)
- Transferts · 691 121 \$ (5,00 %)
- Affectation de surplus · 900 000 \$ (6,00 %)



Dépenses 2024

- Administration générale · 2 154 141 \$ (15,00 %)
- Sécurité publique · 2 616 544 \$ (19,00 %)
- Transport · 3 187 425 \$ (23,00 %)
- Hygiène du milieu · 1 386 622 \$ (10,00 %)
- Santé et bien-être · 2 547 000 \$ (18,00 %)
- Urbanisme et développement · 611 465 \$ (4,00 %)
- Loisirs et culture · 851 691 \$ (6,00 %)
- Frais de financement · 935 417 \$ (7,00 %)
- Immobilisations · 2 198 885 \$ (16,00 %)



COMPTE DE TAXES 2024

Le tableau ci-dessous permet de comparer les taux des taxes et les compensations pour l'année 2024 avec ceux de 2023

Taux de taxes et compensations	2024	2023
Immeuble résidentiel	0,67 \$ par 100 \$ d'évaluation	0,65 \$ par 100 \$ d'évaluation
Immeuble non résidentiel et immeuble industriel	1,068 \$ par 100 \$ d'évaluation	1,037 \$ par 100 \$ d'évaluation
Entretien des chemins municipaux	0,70 \$ par mètre linéaire	0,65 \$ par mètre linéaire
Cueillette des déchets, matières recyclables et organiques – immeuble résidentiel	155,00 \$	152,00 \$
Cueillette des matières recyclables et organiques – immeuble commercial et industriel	105,00 \$	100,00 \$
Vidange des fosses	155,00 \$	135,00 \$
Écocentres	50,00 \$	47,00 \$

ÉCHÉANCE DU COMPTE DE TAXES

Selon la Loi sur la fiscalité municipale et la réglementation, si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300 \$, le débiteur a le droit de payer en un seul ou en cinq versements égaux.

Intérêts

Tout versement échu, à partir de la date de son échéance, porte intérêt au taux de 12 % pour l'année 2024.

Voici les dates d'échéance des cinq versements pour 2024 :

- 6 mars
- 8 mai
- 10 juillet
- 11 septembre
- 13 novembre

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER

Le maire de la Municipalité du Canton de Shefford, monsieur Éric Chagnon, a fait rapport aux citoyens, à la séance du mois de novembre dernier, des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Voici donc ci-dessous le sommaire de la situation financière de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 :

Sommaire de l'information financière	2022
Revenus	11 593 769
Charges de fonctionnement	(10 414 896)
Excédent de l'exercice	1,178 873
Remboursement de la dette à long terme	(129 074)
Investissement net	(240 159)
Excédent (déficit) de l'exercice	809 640
Affectation - Fonds réservés	803 812
TOTAL	1 613 452
Excédent non affecté	6 466 666
Excédent affecté	3 534 999
Emprunts temporaires	(2 300 000)
Créditeurs et charges à payer	(2 167 752)
Dettes à long terme	(1 205 200)
TOTAL	4 328 713

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

Immobilisations	2024	2025	2026
Réseau routier – Améliorations /réhabilitations	1 275 000 \$	2 850 000 \$	3 050 000 \$
Ameublements	8 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Projets futurs – Achat de terrains – parcs, etc.	5 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Équipements et logiciels informatiques	70 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Bornes fontaines sèches	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Immobilisations – Bâtiments municipaux	199 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Achat de véhicules ou d'équipements	230 000 \$	150 000 \$	150 000 \$
Immobilisations – Parc écologique	150 000 \$	80 000 \$	80 000 \$
Immobilisations – Parcs municipaux	40 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Immobilisations – Politique sur les loisirs (1,5 %)	205 000 \$	175 000 \$	175 000 \$
Incendie – Ameublements, équipements	42 000 \$	30 500 \$	30 500 \$
Immobilisations – Caserne	2 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Incendie - Achat de véhicules et équipements	0 \$	170 000 \$	950 000 \$
Égouts et aqueduc – secteur rue Sylvie	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Total :	2 256 000 \$	3 785 500 \$	4 765 500 \$

RAPPEL : NOUVELLES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Veuillez prendre note que, lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 décembre 2023, la Municipalité du Canton de Shefford a adopté le Règlement numéro 2023-718 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité du Canton de Shefford.

Ce règlement établit de nouvelles modalités de publication des avis publics de la Municipalité. En effet, depuis le 15 décembre 2023, date d'entrée en vigueur du règlement numéro 2023-718, **l'affichage des avis publics** :

- sur le site Internet de la Municipalité (cantonshefford.qc.ca, sous les onglets « LA MUNICIPALITÉ », « Affaires municipales », puis « Avis publics »); et
- sur le babillard extérieur de la Mairie (245, chemin Picard, Shefford);

a préséance sur le mode de publication prescrit par les articles 431 à 433 du *Code municipal du Québec* ou par toute autre disposition d'une loi générale ou spéciale.

La Municipalité pourra tout de même, selon les circonstances et en plus des deux endroits mentionnés ci-haut, publier ses avis publics à tout autre endroit, sur toute autre plateforme ou par tout autre mode jugé approprié.

Veuillez prendre note que l'infolettre de la Municipalité, diffusée aux deux semaines, constitue notamment un moyen de suivre la diffusion d'avis publics. Nous vous invitons à vous y abonner! Pour ce faire, rendez-vous au bas de la page d'accueil à cantonshefford.qc.ca.

CONGÉS FÉRIÉS

Les bureaux municipaux seront fermés le **vendredi 29 mars** et le **lundi 1^{er} avril 2024** en raison du congé pascal. Réouverture des bureaux le mardi 2 avril 2024 à 8 h 30 selon l'horaire habituel.

De plus, ils seront également fermés le **lundi 20 mai 2024** en raison de la Journée nationale des patriotes. Réouverture des bureaux le mardi 21 mai 2024 à 8 h 30 selon l'horaire habituel.



Créez votre
Dossier citoyen personnalisé



MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Par **Tristan Dupuis-Robidoux**, coordonnateur loisirs, culture et communautaire

Après la création de sa Politique culturelle et la mise à jour de sa Politique des aînés, la Municipalité entame, cette année, la mise à jour de sa Politique familiale. Qu'est-ce qu'une politique familiale? Bien qu'aucune définition officielle n'existe, il s'agit globalement d'une politique comprenant un ensemble de mesures qui visent les besoins et le mieux-être des familles dans une communauté et, par conséquent, qui met en place des conditions favorables à leur épanouissement.

Afin de réaliser ce mandat, un comité de pilotage formé d'organismes de la région, d'un représentant du milieu scolaire, d'un employé municipal, d'une élue et de citoyens bénévoles aura pour tâche de livrer cette mise à jour aux membres du conseil. Cette démarche sera l'occasion de faire le bilan de l'ancienne politique et de son plan d'action (2019-2022) et de proposer de nouvelles actions concrètes pour les familles sheffordaises.

Ces actions toucheront plusieurs aspects de la vie en communauté : habitation, loisirs, culture, sécurité, santé, services sociaux, communication et information. Il sera aussi l'occasion de s'intéresser aux saines habitudes de vie, à l'accès inclusif, au vieillissement actif et au développement global des enfants.

Pour mener à bien cette démarche, le comité se réunira plusieurs fois durant l'année afin de discuter des familles sheffordaises et des réalités qu'il observe et entend auprès de ces dernières. De plus, un questionnaire sera élaboré et distribué auprès de la population afin d'obtenir un portrait juste de la situation. Ces données permettront au comité de proposer des actions ciblées et de mieux connaître son milieu. Une fois le travail terminé, cette nouvelle politique agira à titre de document de référence afin d'assurer la mise en œuvre des actions qui seront adoptées par les élus municipaux.

Pour toute question sur la démarche, veuillez prendre contact avec Tristan Dupuis-Robidoux, coordonnateur culture et communautaire à l'adresse robidoux.tristan@cantonshefford.qc.ca

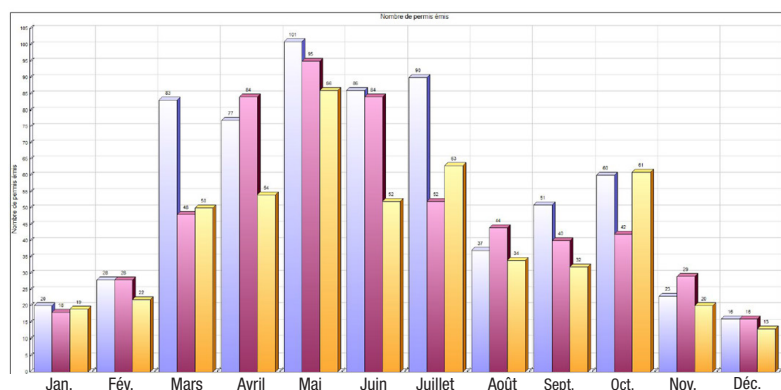


BILAN DES PERMIS POUR L'ANNÉE 2023

Par le Service de l'urbanisme et de l'environnement

Au cours de l'année 2023, le nombre de permis total émis s'élève à 523. Ce nombre est légèrement en recul par rapport à l'année 2022.

En observant le graphique, vous constaterez que le début de l'année 2023 a suivi les résultats des années précédentes en terme du nombre de permis émis. Nous avons observé une diminution marquante à partir du mois d'avril.



Dans l'ordre, les permis pour réparation/rénovation arrivent au premier rang avec 184 permis émis; 67 pour bâtiment accessoire; 56 pour installation septique; 54 pour piscine/spa; et 43 pour puits/géothermie. Par ailleurs, nous avons noté une diminution des permis pour de nouvelles résidences, soit 33 comparativement à plus de 60 permis délivrés en 2022.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, la valeur des permis délivrés s'élève à 37 737 276 \$ au total. L'ensemble de ces données démontre que 2023 demeure une année relativement stable.

Prévoir à l'avance vos demandes de permis

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous demande de planifier le dépôt de votre demande de permis en fonction des délais encourus pour la délivrance de celui-ci afin de prévoir le début de vos travaux.

Le délai maximal est de 30 jours pour l'obtention d'un permis à la suite d'une demande complète qui n'est pas assujettie au règlement sur les PIIA, mais il peut être plus long pour l'émission d'un permis plus complexe : nouvelle construction, agrandissement, rénovation majeure, travaux en zone de forte pente ou à proximité d'un cours d'eau, etc.

Pour les demandes de permis assujetties au règlement sur les PIIA, le délai varie de 30 à 60 jours, selon le moment du dépôt de la demande complète et les dates du conseil municipal.

Aux propriétaires de puits

À Shefford, la plupart des résidences sont munies d'un puits pour l'approvisionnement en eau potable. Chaque propriétaire a la responsabilité de s'assurer de la bonne qualité de son eau potable et de son puits.

La Municipalité vous recommande d'effectuer l'entretien de votre puits artésien deux fois par année, au printemps et à l'automne. Même si un puits artésien nécessite peu d'entretien comparativement à un puits de surface, mieux vaut faire preuve de vigilance et noter toute modification de la qualité de l'eau ou de l'apparence du puits.

Faites analyser les bactéries, les nitrates et l'arsenic de votre eau par un laboratoire accrédité par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Pour information : www.environnement.gouv.qc.ca.

Vidange des fosses septiques

Toutes les fosses septiques sont vidangées chaque deux ans par la MRC de La Haute-Yamaska. Les vidanges sont réalisées du lundi au vendredi entre 7 h et 19 h, **entre la fin du mois d'avril et la fin du mois d'octobre**.

Un avis écrit est envoyé à chaque propriétaire environ 14 jours avant la période de vidange de sa fosse septique.

Retrait de l'abri d'auto temporaire

Il est temps de se préparer pour la saison estivale et de retirer vos abris temporaires pour automobile (abri tempo).

Selon la réglementation municipale, nous vous rappelons qu'un abri temporaire doit être démonté et retiré **au plus tard le 15 avril 2024**.



ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES DRAINS DE FONDATION

Par le Service des travaux publics

En 2023, la Municipalité a commencé un programme de nettoyage de fossés de rue parcourant environ 350 kilomètres de fossés sur son territoire. Étant donné la distance, ce programme s'échelonne sur plusieurs années.

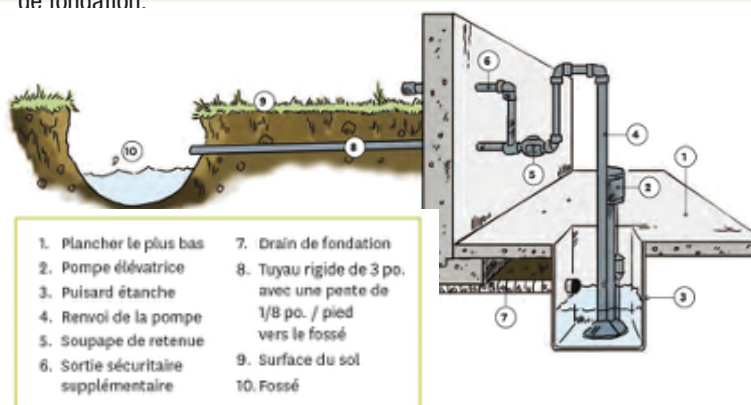
Les fossés sont des tranchées servant à la réception ou à l'écoulement des eaux. Ils permettent :

- La récupération de l'eau de ruissellement de surface;
- Le drainage de la rue;
- L'évacuation de l'eau se trouvant sous l'asphalte.

La récupération des eaux provenant des drains de fondation des résidences n'est pas la principale fonction d'un fossé. Selon le code du bâtiment, l'eau provenant des drains de fondation doit être envoyée dans une fosse de retenue avant d'être rejetée, par gravité si la géométrie du terrain le permet et/ou à l'aide d'une pompe d'assèchement, dans un fossé ou à une distance d'au moins 1,5 mètre de la résidence sur le terrain naturel.

La Municipalité ne peut être tenue responsable de tout dommage qui pourrait être causé par refoulement ou inondation à toute construction ancienne ou nouvelle non conforme aux règlements et au Code du bâtiment.

À titre informatif, voici le schéma d'installation idéal du système de pompe d'assèchement de la fosse de retenue recueillant l'eau des drains de fondation.



Comment puis-je

signaler une situation dans

ma municipalité?



VOILÀ!

SURCHARGE DE VÉHICULE : POSER LE BON GESTE, AU BON MOMENT!

Par le service des travaux publics

Le mercure grimpe, le sol dégèle, les variations de température ont fait la vie dure aux routes, dont la fragilité est augmentée en raison de l'accumulation d'eau. Pour éviter de les malmenier davantage, des précautions doivent être prises.

En effet, toute surcharge de véhicule peut causer des dommages importants aux routes, alors qu'une diminution de la charge, même faible, contribue à préserver l'état de la chaussée.

Tant en période hivernale qu'en période de dégel, la planification de la logistique de vos transports est primordiale pour éviter des coûts et des délais de livraison. Que vous soyez un particulier ou un entrepreneur, la Municipalité du Canton de Shefford demande votre collaboration afin de mieux planifier votre transport de marchandises et apporter les ajustements possibles, tels que :

- Devancer ou retarder le transport d'une marchandise;
- Opter pour l'achat d'équipement qui permettra de livrer comme prévu (frais), sans trop endommager la chaussée;
- Appliquer des frais supplémentaires dans le coût de la vente pour amortir la dépense (livraison).

Ainsi, vous n'aurez pas de mauvaises surprises et vous n'abîmerez pas les chemins, surtout lorsqu'il s'agit de chemins accidentés comme nous en disposons sur le territoire du Canton de Shefford.

Ministère des Transports du Québec

Par ailleurs, le ministère des Transports du Québec (MTQ) rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs que les limites de charge autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics.

Il en est ainsi chaque année afin de tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période. Pour 2024, la période de dégel de la **Zone 1** s'échelonne **du 18 mars jusqu'au 10 mai** selon l'évolution des conditions météorologiques.



PROGRAMMATION LOISIRS

Les inscriptions aux cours commencent dès le **25 mars à 9 h** pour les résidents et le **27 mars à 9 h** pour les non-résidents et se terminent le **5 avril à 13 h**. Dans la majorité des cas la session a lieu **entre le 15 avril et le 22 juin 2024** pour une durée de 10 semaines.

Une surcharge de 50 % s'applique pour les non-résidents.
Les inscriptions se font en ligne, sur **la plateforme Sport-Plus**.



Lieux des cours

- Centre multifonctionnel – 5, rue Laurette-Bellefleur
- École du Zénith – 1, rue Laurette-Bellefleur
- Parc Jean-Paul-Forand – 167, chemin Picard
- Centre national de cyclisme de Bromont
400, rue Shefford, Bromont

Jeunesse

Cours	Enseignant	Heure et durée	Endroit	Coût
Ateliers d'art - 12 à 17 ans (matériel de base inclus)	Christine Gosselin	Mardi, 15 h 30 à 17 h 16 avril au 18 juin	Centre multifonctionnel	200 \$
Yoga et pleine conscience - 4 à 12 ans Équipement : vêtements de sport	Josée Séguin	Jeudi, 16 h à 17 h 18 avril au 20 juin	Centre multifonctionnel	100 \$
		Samedi 10 h à 11 h 20 avril au 22 juin	Centre multifonctionnel	100 \$
Zumba parent-enfant - 10 ans et + Équipement : vêtements de sport	Fanny Geoffrion	Lundii, 18 h 30 à 19 h 30 15 avril au 17 juin	Centre multifonctionnel	10-17 ans 60 \$ 18 ans et + 120 \$

Adulte

Badminton libre Équipement requis : souliers de sport, raquette et volants		Mardi, 19 h 30 à 21 h 30 16 avril au 18 juin (Aucune séance le 21 mai et le 11 juin)	Gymnase - École du Zénith	50 \$
Cerveau-action - 50 ans et + Équipement : vêtements de sport	Guyline Durand	Mardi, 10 h à 11 h 16 avril au 4 juin (8 cours)	Centre multifonctionnel	125 \$
ELDOA et étirements Équipement : tapis de sol, bouteille d'eau et petite serviette	Jessica Meunier	Lundi, 9 h 30 à 10 h 30 15 avril au 17 juin	Centre multifonctionnel	130 \$
		Mercredi 10 h 45 à 11 h 45 17 avril au 19 juin	Centre multifonctionnel	130 \$
ELDOA et renforcements Équipement : tapis de sol, bouteille d'eau et petite serviette	Jessica Meunier	Lundi, 16 h 30 à 17 h 30 15 avril au 17 juin	Centre multifonctionnel	130 \$
		Mercredi, 9 h 30 à 10 h 30 17 avril au 19 juin	Centre multifonctionnel	130 \$
Entraînement postural Équipement : élastiques, tapis de sol et bouteille d'eau	Maria-Christina Frédéric	Jeudi, 10 h 30 à 11 h 30 18 avril au 20 juin	Centre multifonctionnel	115 \$
Essentrics Équipement requis : bande élastique, tapis de sol et bouteille d'eau	Virginie Roy	Mardi, 9 h 30 à 10 h 30 16 avril au 18 juin	Centre multifonctionnel	110 \$
Essentrics en douceur - pour débutant Équipement requis : bande élastique, tapis de sol et bouteille d'eau	Virginie Roy	Mardi, 10 h 45 à 11 h 45 16 avril au 18 juin	Centre multifonctionnel	110 \$

PROGRAMMATION LOISIRS

Adulte (suite)

Cours	Enseignant	Heure et durée	Endroit	Coût
Marche nordique Équipement requis : bâtons et souliers de marche, crampons et vêtements adaptés	Françoise Robert	Dimanche, 9 h à 10 h 21 avril au 23 juin (cours d'essai gratuit 24 mars)	Parc Jean-Paul-Forand	100 \$
Marche Shinrin Yoku - Trio de marche Équipement requis : vêtements adaptés et bottes de marche	Richard Poulin	Mardi, 8 h 30 à 11 h 7 mai, 21 mai et 4 juin	Parc Jean-Paul-Forand	120 \$
		Mercredi, 18 h 30 à 21 h 1^{er} mai, 15 mai et 29 mai	Parc Jean-Paul-Forand	120 \$
		Samedi, 8 h 30 à 11 h 4 mai, 18 mai et 1^{er} juin	Parc Jean-Paul-Forand	120 \$
Pickeball libre Équipement requis : raquette, balles, vêtements adaptés et bouteille d'eau		Mercredi 19 h à 2 h 17 avril au 19 juin (Aucune séance le 22 mai et le 12 juin)	Gymnase - École du Zénith	50 \$
Stretching relaxation Équipement requis : tapis de sol, bloc, coussin et bouteille d'eau	Maria-Christina Frédéric	Jeudi, 12 h à 13 h 18 avril au 20 juin	Centre multifonctionnel	115 \$
Tai-chi Yang (les bases) Équipement requis : papier, crayon, tapis de sol et bouteille d'eau	Lolita Dalpé	Lundi, 14 h à 15 h 30 15 avril au 17 juin	Centre multifonctionnel	140 \$
Tai-chi (muscles et tendons) Équipement requis : papier, crayon, tapis de sol et bouteille d'eau	Lolita Dalpé	Vendredi, 10 h 30 à 12 h 19 avril au 21 juin	Centre multifonctionnel	140 \$
Yoga antistress Équipement requis : tapis de sol et bouteille d'eau	Maria-Christina Frédéric	Mardi, 18 h 30 à 19 h 30 16 avril au 18 juin	Centre multifonctionnel	115 \$
Yoga doux Équipement requis : tapis de yoga, bouteille d'eau et couverture	Anne-Claude Laroche	Vendredi, 9 h à 10 h 19 avril au 21 juin	Centre multifonctionnel	125 \$
Yoga matinal Équipement requis : tapis de sol et bouteille d'eau	Maria-Christina Frédéric	Mardi, 8 h 30 à 9 h 30 17 avril au 19 juin	Centre multifonctionnel	115 \$
Yoga sur chaise Équipement requis : vêtements de sport et bouteille d'eau	Françoise Robert	Dimanche, 10 h 30 à 11 h 15 21 avril au 23 juin	Centre multifonctionnel	80 \$
Zumba Équipement requis : souliers de sport et bouteille d'eau	Fanny Geoffrion	Jeudi, 12 h 15 à 13 h 18 avril au 20 juin	Centre multifonctionnel	110 \$



École du Zénith



Centre multifonctionnel



Parc Jean-Paul-Forand

Les inscriptions se font en ligne, sur **la plateforme Sport-Plus**

BRÛLAGE / FEUX EXTÉRIEURS

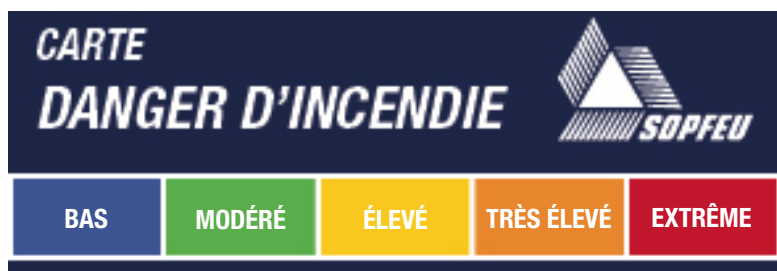


Avant d'allumer votre feu, vérifiez les différents pictogrammes ci-dessous pour vous aider à mieux comprendre les règles entourant les permis de brûlage, au Canton de Shefford.

Si vous désirez faire un brûlage qui requiert un permis, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur le site de la municipalité à cantonshefford.qc.ca ou prendre contact avec le Service d'incendie, au 450 539-2258, poste 402.

N'oubliez pas de vérifier l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU. Assurez-vous d'avoir un moyen d'éteindre votre feu (tuyau d'arrosage, extincteur, etc.) et d'avoir un adulte sur place jusqu'à l'extinction complète.

Soyez prudent!



Installation avec grillage
aucun permis requis
Utilisation possible
en tout temps



Feux de joie
Rond de pierres de 1 mètre et moins
aucun permis requis
Interdit lors de danger extrême



PERMIS OBLIGATOIRE
Feux de branches
1,5 MÈTRE MAXIMUM, HAUTEUR ET LARGEUR
Interdit lors de danger d'incendie élevé,
très élevé ou extrême



Interdit en tout temps

Brûlage feuilles, herbe, bois humide et déchets

La fumée est un signe de mauvaise combustion normalement créée quand les matières sont humides ou polluantes. La fumée peut avoir des effets néfastes sur la qualité de l'air et la santé en dégageant des particules fines toxiques et cancérogènes.

Les fumées sont souvent sources de conflit entre voisins quand la maison du voisin est constamment enfumée, par exemple; pensez au linge qui sèche sur la corde et qui absorbe l'odeur de fumée.

EN JUIN, ON SE VOISINE!

La Municipalité du Canton de Shefford participe à la 18^e édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 1^{er} juin 2024. Cette fête a pour but de créer des liens de solidarité entre voisins pour construire des milieux plus humains.



Environ 300 municipalités agissent comme organisatrices ou ambassadrices de la fête. Devenue une véritable tradition aux quatre coins de la province, la Fête des voisins continue de gagner en popularité et plusieurs bienfaits sont observables dans les communautés qui y participent. On remarque, notamment :

- Plus d'entraide entre voisines et voisins de tous âges;
- Un sentiment accru de sécurité;
- Une communauté plus ouverte à la diversité et à l'inclusion;
- Un accueil par le voisinage d'une nouvelle citoyenneté;
- Une augmentation de la participation citoyenne.

Vous êtes donc invités à participer en grand nombre à cet événement. Les citoyens eux-mêmes organisent la Fête, que ce soit dans la rue, dans le parc du coin ou dans votre cour, toutes les idées sont bonnes!

Vous trouverez de l'information pour l'organisation de cette fête sur le site espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/fete-du-voisinage/. Si vous désirez obtenir du matériel promotionnel, veuillez soumettre votre demande, à partir du mois de mai 2024, par courriel à loisirs@cantonshefford.qc.ca

Aide financière

La Municipalité a reconduit sa contribution financière allant jusqu'à 100 \$ par fête pour soutenir ses citoyens et promouvoir l'organisation de la Fête des voisins. Vous devez toutefois fournir une preuve visuelle de la tenue de la fête ainsi que des factures. À noter que l'alcool n'est pas remboursé.

Pour information, veuillez communiquer avec Tristan Dupuis-Robidoux au 450 539-2258, poste 239, ou par courriel à robidoux.tristan@cantonshefford.qc.ca



**SUIVEZ-NOUS SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK
CANTON SHEFFORD**

CLINIQUES D'IMPÔT

Les mardis et jeudis entre 9 h et 16 h
du 20 février au 11 avril 2024

Présentez-vous au CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
107, rue Lewis Ouest, Waterloo

Critères d'admissibilité

Revenu maximum

Personne seule : 35 000 \$

Couple : 45 000 \$

Famille : 45 000 \$

Situations non admissibles :

- Faillite de moins de 2 ans
- Travailleur autonome
- Revenus de location
- Vente d'une résidence secondaire
- Succession

DOCUMENTS REQUIS SELON VOTRE SITUATION :

- Relevés d'emploi T4 et Relevé 1
- Prestataires d'aide sociale T5007 et Relevé 5
- Prestataires d'assurance-emploi T4E
- Revenus de pension et rente T4A et Relevé 2
- RQAP Relevé 6
- Sommaires des frais médicaux (dentistes, médicaments, lunettes)
- Locataire Relevé 31 ou compte de taxes si vous êtes propriétaire
- Frais de garde Relevé 24
- Avis de cotisation 2022 du fédéral et du provincial

IMPORTANT : Vous n'avez pas reçu vos relevés ou vous les avez perdus...
Contactez-nous et nous pourrions vous aider dans vos démarches.

MARCHE À SUIVRE :

1. Prendre une enveloppe disponible sur le côté de la boîte.
2. **OBLIGATOIRE :** Compléter la feuille qui est brochée sur l'enveloppe.
3. Déposer votre enveloppe dans la boîte.
4. **Le lundi PM ou mardi AM** selon votre choix, un bénévole communiquera avec vous pour compléter votre inscription.

Soyez disponible!



2024, ON CONSOLIDE!

Par André Bélisle, Aînés Actifs + de Shefford



La nouvelle année est bien lancée et nos activités continuent d'attirer de plus en plus de participants. Notre équipe de bénévoles s'élargit également nous permettant de mieux partager les efforts et d'assurer la qualité de nos prestations. Le choix de conférences et d'ateliers se diversifie. Les sorties *Marche active* du jeudi sont un succès et nos activités à caractère social (Après-midi ludique, P'tite guinguette) attirent de nouveaux participants à chaque occasion.

Le printemps et l'été verront les travaux se poursuivre au jardin citoyen : irrigation, système de distribution de l'eau et, notamment, addition de la zone potagère du Lab-École. Les premières expériences du programme *Lire et faire lire* ont eu lieu et l'enthousiasme des lecteurs-bénévoles autant que celui des lecteurs-aspirants est beau à voir. Notre objectif de développer davantage les expériences intergénérationnelles prend du coffre! On attend vos autres idées!

- Pour notre organisme, voici quelques préoccupations à intégrer et à améliorer :
- Continuer de rajeunir l'organisation pour assurer la continuité;
- Profiter au maximum des nouveaux équipements mis à notre disposition (centre multifonctionnel, jardins, possibilités au Lab-École) pour élargir notre offre en harmonie avec les initiatives municipales;
- S'intégrer dans la discussion *Vieillir à Shefford*. Aujourd'hui, le seul choix évident est de déménager quand l'entretien de la maison et/ou les besoins personnels le dictent. Quelles sont les solutions de rechange? Que peut-on faire?

Manifestez vos intérêts ou vos questionnements; cela nous aidera à orienter nos offres et la planification de la session d'automne en tiendra compte.

Finalement, c'est la *Semaine de l'action bénévole* du 14 au 20 avril 2024. Profitons-en pour remercier l'ensemble des bénévoles qui rendent toutes ces activités possibles. Beaucoup de temps et beaucoup de cœur à l'ouvrage offerts généreusement. Merci!

Communiquez avec nous :

aaplushefford.ressources@gmail.com

ou 450 539-2258, poste 231

ou visitez notre page Facebook @AînésActifsdeShefford

ainsi que cantonshefford.qc.ca/vie-communautaire/aines-actifs-de-shefford/

Ma communauté,
je m'y investis!

RESPECT ET COURTOISIE EN RANDONNÉE

Par Denise Papineau, conseillère municipale

La courtoisie et le respect sont deux valeurs incontournables pour favoriser la joie de vivre et la sérénité en société. Que vous soyez sur la route, au cinéma ou en pleine nature, les êtres vivants qui vous entourent et les lieux que vous occupez méritent votre considération.

En randonnée dans nos parcs sheffordois, en montagne, vous descendez le pas et le cœur légers. Vous croisez une autre personne qui est en montée sur un sentier étroit. Soyez courtois! Cédez le passage avec sourire et salutations. La montée est plus épuisante. **Le randonneur en ascension a priorité.**

Vous arrivez à une zone fermée pour cause d'entretien du réseau, pour conditions printanières fragiles ou de météo capricieuse, alors respectez la consigne de fermeture. Avoir accès à la nature est un privilège précieux. Préserver l'intégrité des lieux, respecter la flore et la faune qui y vivent et tous les bénévoles qui veillent au grain... Merci d'honorer la période de fermeture pour un avenir prometteur à long terme.

Après une magnifique bordée de neige, vous sortez enfin vos **raquettes**, heureux de ces conditions idéales. Vous vous baladez allègrement dans nos sentiers des parcs Ménard et des Montagnards. Le bonheur!!! Suivez respectueusement les balises des sentiers afin de maintenir l'intégrité du parcours et dirigez les prochains randonneurs aux bons endroits. **Évitez de couper court.** Les tracés ont été pensés pour maximiser l'expérience du randonneur en tenant compte de la topographie, des points d'intérêts et aussi pour protéger certaines espèces indigènes sensibles. Les bénévoles de Conservation Espace Nature Shefford (CENS) qui s'affairent à maintenir l'intégrité des lieux et leur sécurité vous en seront mille fois reconnaissants.

Dernier point, vos déchets. Ramenez tout. Ne laissez aucune trace. Même biodégradable! Répétez-le à vos enfants, vos parents, vos amis, vos invités, vos voisins... L'intégrité des lieux est la beauté que vous recherchez. Respectez-la pour maintenir l'harmonie et faciliter le travail de ses protecteurs.

Bonne journée et souriez!



Photo : Denise Papineau

UN PRÉCIEUX ESPACE NATURE, CELA S'ENTRETIENT!



Par Albert Lemmel, Conservation Espace Nature Shefford (CENS)

Conservation Espace Nature Shefford (CENS) vient de terminer une année chargée d'activités alors que le Parc des Montagnards, sa première réalisation, fête ses 10 ans. Cette année-ci est marquée par un changement de garde. Gérard Lavoie, président de CENS depuis 2019, vient de passer le relais à Marie Meunier. Gérard est l'un des fondateurs de CENS et il a été un pilier de l'aménagement des sentiers du Parc des Montagnards ainsi que de la création du Parc Ménard. Marie est biologiste de formation et s'occupe notamment de conservation au sein du groupe. Elle travaille sur des dossiers de longue haleine, en collaboration avec Corridor appalachien, dont certains aboutiront cette année.

CENS a une double mission : faciliter l'accès à la montagne de Shefford par des sentiers pérennes et promouvoir la protection de l'environnement par la création de réserves naturelles et d'aires protégées. Depuis quelques années s'est ajoutée la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, notamment l'alliaire et le nerprun, qui cherchent à prendre la place de plantes indigènes, dont des espèces menacées. De nouvelles opérations de repérage et d'arrachage sont prévues ce printemps. Un appel aux volontaires sera lancé.

Pour limiter l'érosion des sentiers causée par une affluence croissante et offrir aux visiteurs une expérience de qualité, la patrouille de CENS a consacré l'an dernier près de 2 000 heures de bénévolat aux trois parcs. De plus, notre équipe d'entretien a investi au-delà de 280 heures dans leur réfection et amélioration aux parcs Ménard et des Montagnards.

Bientôt, ces deux parcs devront de nouveau être fermés pour la période de dégel. CENS compte sur le sens de la responsabilité des visiteurs pour respecter la fermeture et ainsi protéger les sentiers en cette période où ils sont le plus fragiles.

N'hésitez pas à vous joindre à CENS si l'environnement vous tient à cœur!

Pour plus d'information : info@censhefford.ca

FERMETURE DE DEUX PARCS PÉRIODE DE DÉGEL

En raison de la période de dégel (environ 4 à 5 semaines), les parcs des Montagnards et Ménard seront fermés aux visiteurs. Conservation Espace Nature Shefford (CENS) rappelle à tous les utilisateurs des deux parcs de respecter la consigne de fermeture. Par conséquent, les stationnements P1 et P2 seront aussi fermés. En attendant, vous pouvez vous rendre au parc Jean-Paul-Forand.

La fermeture et la réouverture des parcs seront annoncées dans nos différents outils de communication et sur la page Facebook de CENS.

LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ARRIVE EN ENTREPRISE DÈS MAI!

Dès la première semaine de mai, la MRC donnera le coup d'envoi au déploiement de la collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) de son territoire.

Le déploiement se fera en deux phases. Ainsi, d'ici la fin de l'année, tous les ICI seront desservis par cette troisième voie de collecte et pourront faire leur part dans la lutte aux changements climatiques.

Pour en savoir plus et obtenir des outils : genedejeter.com/composter-ici.

Pour obtenir de l'accompagnement personnalisé gratuit en entreprise :

infocollectes@haute-yamaska.ca.



ÉCOCENTRES : RETOUR À L'HORAIRE D'ÉTÉ



À partir du 1^{er} avril, les écocentres seront ouverts selon l'horaire suivant :

Granby 1080, rue André-Liné	Waterloo 6550, rue Foster
Lundi au samedi 8 h à 17 h	Mercredi au samedi 8 h à 17 h

N'oubliez pas de trier vos matières par catégories avant de vous déplacer!

ENCOMBRANTS : collectés sur inscription seulement!



Demandez une collecte en 3 étapes simples :

- 1 Validez les dates limites d'inscription sur votre calendrier des collectes en ligne ou papier.
- 2 Remplissez le formulaire au genedejeter.com requêtes.
- 3 Placez vos encombrants en bordure de rue le dimanche précédant votre semaine de collecte choisie.

N'oubliez pas, pas d'inscription, pas de collecte!

NOUVEAU EN 2024



Ligne info-collectes : 450 378-9976, poste 2231
[GENEDEJETER.COM](https://genedejeter.com)



COMPOSTER
RÉCUPÉRER
RECYCLER
HAUTE-YAMASKA

mrc
La Haute-Yamaska
Prospère de nature

Nous joindre
MRC de La Haute-Yamaska
142, rue Dufferin, Granby
450 378-9975
haute-yamaska.ca



FAITES ATTENTION À LA TORTUE DES BOIS!

Comme beaucoup d'espèces, la tortue des bois pointe le bout de son nez au printemps. Étant un reptile, elle cherche le soleil afin d'accumuler l'énergie nécessaire pour effectuer son cycle vital. Pour s'alimenter, la tortue des bois se déplace régulièrement de la rivière vers les milieux boisés. De plus, elle cherche à pondre dans des bancs de sable ou de gravier.

C'est lors de ces déplacements qu'elle risque de se retrouver dans les champs agricoles ou près des routes. Ainsi, elle risque d'être frappée par la machinerie agricole, les voitures, les véhicules récréatifs, etc. Il faut donc être vigilant durant sa période d'activité, soit du 15 mai au 15 septembre, avec une attention particulière pour le début du printemps et la fin de l'automne.

Désormais reconnue comme espèce vulnérable (au Québec) et menacée (au Canada), la tortue des bois a besoin de votre aide, puisque la perte de seulement quelques individus adultes peut mener à la disparition d'une population, en quelques années seulement.



Vous pouvez aider la tortue des bois

Si vous voyez une tortue, notez-le sur le site carapace.ca. Et si vous la voyez pondre, délimitez le site afin d'éviter de circuler dessus. Peut-être aurez-vous la chance de voir les petits naître! Finalement, tentez de prévoir les travaux dans son habitat hors de sa période d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'Organisme du bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) par courriel à martin.gauthier@obv-yamaska.qc.ca ou par téléphone au 450 956-1164.



Signalez la présence de la tortue des bois en vous rendant sur le site Web carapace.ca.

TERRITOIRE PROTÉGÉ ET EXPÉRIENCES GRANDEUR NATURE - LE PARC DE LA YAMASKA

Ici, au parc national de la Yamaska, le paysage est charmant. Que ce soit à vélo ou à pied, il est possible de parcourir plusieurs kilomètres à respirer l'air pur de la nature, à découvrir une vallée forestière typique des basses-terres appalachiennes. Témoin de la création du parc en 1983, le réservoir Choinière étend ses 4,56 km² aux plaisirs des amateurs d'activités nautiques.

Ce vaste plan d'eau grouille de vie. Poissons, canards et grands hérons s'y côtoient. Tout autant que les nombreuses autres espèces animales qui y trouvent refuge. Au parc, l'observation de la nature se renouvelle au fil des saisons. L'hiver venu, la nature givrée des sentiers de raquette et de ski nordique fait vibrer toute la famille.



Photo : Mathieu Dupuis

PROGRAMMATION SPÉCIALE – MOIS DU VÉLO (MAI)



En mai, c'est la cyclofête au Québec : sortons notre vélo pour célébrer le début de la belle saison! Que ce soit pour un cyclocafé, une cyclobalade, des cycloemplettes, un cyclopique-nique, toutes les raisons sont bonnes pour se déplacer à vélo! ([Vélo Québec](#))

Profitez du Mois du vélo pour prendre part au Défi en participant aux activités que la Municipalité du Canton de Shefford vous propose. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux résidents de Shefford.

Les inscriptions sont obligatoires et les places sont limitées.

Programmation :

Mercredi 1^{er} mai – 19 h à 21 h

Conférence « L'approche des défis par le plaisir »
Présentée par : Pierre Beauregard
Centre multifonctionnel

Samedi 4 mai – 10 h à midi

Initiation pumptrack intérieure
5 ans et +
Centre national de cyclisme de Bromont
Équipement inclus



Samedi 11 mai – 10 h à midi

Initiation vélodrome
12 ans et +
Centre national de cyclisme de Bromont
Équipement inclus



Samedi 18 mai – 9 h à midi

Sortie guidée à vélo
Pour toute la famille
Départ : Centre multifonctionnel en direction de la piste cyclable
Apportez votre vélo et votre casque

Jeudi 23 mai – 19 h à 21 h

Conférence « 10 ans de cyclotourisme »
Présentée par : Laura Pedebas
Centre multifonctionnel

Samedi 25 mai – 10 h à midi

Atelier de mécanique de vélo
12 ans et +
Centre multifonctionnel
Apportez votre vélo de montagne ou de route



LOISIRS, CULTURE,
ET COMMUNAUTAIRE

ATELIERS

Atelier d'improvisation

Niveau : débutant
18 avril (parents-enfants)
25 avril (adolescents, 14-17 ans)
2 mai (adultes, 18 ans et plus)
19 h à 20 h 30

Centre multifonctionnel
12 \$ par atelier

Les groupes d'âge permettent une meilleure cohésion du groupe et un meilleur encadrement des formateurs.

Atelier d'éveil musical

22 juin, 13 h à 15 h
Centre multifonctionnel
Gratuit

CONFÉRENCE

De la cueillette à l'assiette Conférence d'initiation à la mycologie

Avec Louise Fortin
16 avril, 19 h à 21 h
Centre multifonctionnel
15 \$

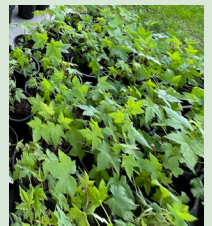


ÉVÉNEMENTS

Café-rencontre
10 mai, 10 h à 12 h
Centre multifonctionnel



Journée verte
12 mai, 9 h à 15 h
Parc de la Mairie
Sur inscription seulement



Fête du voisinage
1^{er} juin
Remboursement disponible
sous certaines conditions.



UNE AUTRE FAÇON DE VOUS INFORMER...

Inscrivez-vous en ligne à nos infolettres

En vous inscrivant à notre **infolettre spéciale**, vous recevrez des messages d'alerte en cas de sinistre majeur. Plus encore, demeurez à l'affût des nouvelles provenant de la Municipalité du Canton de Shefford et inscrivez-vous à notre **infolettre régulière**.

L'infolettre régulière est un média électronique expédié par courriel deux fois par mois à nos abonnés. On y retrouve diverses nouvelles reliées à la Municipalité ainsi que des rappels des activités, des événements et des dates à retenir.

Vous pouvez vous abonner aux deux infolettres au moyen du site Internet. Il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site cantonshefford.qc.ca et d'y inscrire votre nom et votre adresse de courriel. Ensuite, n'oubliez pas de vérifier votre boîte de courriel afin d'activer le lien pour votre inscription.



Municipalité du Canton de Shefford

245, chemin Picard
Canton de Shefford (Québec) J2M 1J2



Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 9 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h



450 539-2258



450 539-4951

Administration : poste 0

Urbanisme et environnement : poste 223

Travaux publics : poste 0

Sécurité incendie : poste 401

Événements et loisirs : poste 239



info@cantonshefford.qc.ca

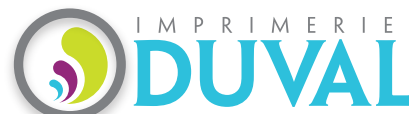


cantonshefford.qc.ca

Le bulletin d'information est
produit par la Municipalité
du Canton de Shefford.

Shefford
1792

Conception
et impression :



BIOGAS[®]
ENERGY



Imprimé sur papier Rolland Enviro^{MC} 100,
fabriqué au Québec avec 100 % de fibres
recyclées et de l'énergie biogaz.

RETOURNEZ TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :

Imprimerie Duval
C.P. 1090, Waterloo
(Québec) J0E 2N0

